

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL SYNDICAL**  
**Du lundi 19 février 2018 de 18h00 à 20h00**

Date de convocation : le 13 février 2018.

**PRÉSENTS** : Saliha ARRADA, Brigitte BALBO, Michèle COUVERT, Eric GERARD

**EXCUSÉS** : Claude MALIA pouvoir donné à Eric GERARD, Nelly CARRAT pouvoir donné à Michèle COUVERT, Philippe REVOL, Olivier MOMETTI

*Secrétaire de séance : Eric GERARD*

**Ordre du jour**

1. **Approbation du dernier compte-rendu**
2. **Délibération n°801 : DM3**
3. **Délibération n°802 : Augmentation de la quotité de temps de travail d'un poste d'adjoint administratif**
4. **Délibération n°803 : Augmentation de la quotité de temps de travail d'un poste d'adjoint administratif**
5. **Délibération n°804 : Augmentation de la quotité de temps de travail d'un poste d'agent social territorial**
6. **Délibération n°805 : Création d'un poste d'agent social 2ème classe**
7. **Délibération n°806 : Création d'un poste d'adjoint administratif**
8. **Questions diverses**

-----

**1- Approbation du compte rendu du dernier Conseil syndical.**

Le Compte rendu du dernier Conseil syndical est adopté à l'unanimité.

**2- Délibération n°801 : DM3**

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, décide de procéder à une décision modificative de crédits ainsi résumé (*les montants sont exprimés en Euros*) :

Désignations	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
6257 : Réception animation spectacle	250,94	0,00
6534 : Cotisation sécu sociale patr élus	0,00	250,94
6031 : Indemnités élus	715,74	0,00
658 : Chgs div de gestion courante	0,00	715,74
<b>Total 65 : Charges de gestion courante</b>	<b>966,68</b>	<b>966,68</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>		
2184 : Mobilier	0,25	
1641 : Emprunt		0,25
<b>Total Investissements</b>	<b>0,25</b>	<b>0,25</b>

Le Conseil Syndical, à l'unanimité des membres présents adopte la décision modificative telle que ci-dessus résumée.

### **3- Délibération n°802 : Augmentation de la quotité de temps de travail d'un poste d'adjoint administratif**

Vu l'accroissement du temps de travail administratif généré par le développement du Centre socioculturel,

M. le Président propose au Conseil syndical d'augmenter la quotité du temps de travail de 6,5 heures hebdomadaires le poste Adjoint Administratif au 1er mars 2018, portant ainsi la quotité de temps de travail à 35 heures hebdomadaires.

Après débat, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'unanimité des membres présents et représentés, donnent leur accord et demandent à M. le Président de signer tous les actes entérinant cette décision.

### **4- Délibération n°803 : Augmentation de la quotité de temps de travail d'un poste d'adjoint administratif**

Vu l'accroissement du temps de travail administratif généré par le développement du Centre socioculturel,

M. le Président propose au Conseil syndical d'augmenter la quotité du temps de travail de 4 heures hebdomadaires le poste Adjoint administratif principal de 1ère classe au 1er mars 2018, portant ainsi la quotité de temps de travail à 32 heures hebdomadaires.

Après débat, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'unanimité des membres présents et représentés, donnent leur accord et demandent à M. le Président de signer tous les actes entérinant cette décision.

### **5- Délibération n°804 : Augmentation de la quotité de temps de travail d'un poste d'agent social territorial**

Vu l'augmentation de la capacité et de l'amplitude horaire d'accueil générée par la transformation de la Halte garderie en Multiaccueil "Les petits petons.

M. le Président propose au Conseil syndical d'augmenter la quotité du temps de travail de 4 heures hebdomadaires le poste Agent social principal 2ème classe au 1er mars 2018, portant ainsi la quotité de temps de travail à 28 heures hebdomadaires.

Après débat, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'unanimité des membres présents et représentés, donnent leur accord et demandent à M. le Président de signer tous les actes entérinant cette décision.

### **6- Délibération n°805 : Création d'un poste d'agent social 2ème classe**

Vu l'augmentation de la capacité et de l'amplitude horaire d'accueil générée par la transformation de la Halte garderie en Multiaccueil "Les petits petons",

M. le Président propose au Conseil syndical de créer un poste d'agent social 2ème classe à temps plein pour répondre aux normes d'encadrement imposées aux EAJE au 1er avril 2018. Sous la responsabilité directe de la Directrice du Multiaccueil, il sera en charge de l'accueil des tout-petits.

Après débat, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'unanimité des membres présents et représentés, donnent leur accord et demandent à M. le Président de signer tous les actes entérinant cette décision.

#### **7- Délibération n°806 : Création d'un poste d'adjoint administratif**

Vu l'accroissement du temps de travail administratif généré par le développement du Centre socioculturel,

M. le Président propose au Conseil syndical de créer un poste d'agent administratif à temps plein au 15 avril 2018.

Sous la responsabilité directe de la Directrice générale du Centre socioculturel, il sera en charge de l'administratif et de la communication générale.

Après débat, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'unanimité des membres présents et représentés, donnent leur accord et demandent à M. le Président de signer tous les actes entérinant cette décision.

#### **8- Questions diverses**

Aucune question n'est ajoutée à l'ordre du jour, Madame la Vice-Président clôt la séance.